

COORDONNEES

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
 Adresse :
 CP : Ville :
 E-mail : GSM :

Sportif

Numéro de licence :

Catégorie :

- Enfant de - de 13 ans **9 €** (de septembre à décembre 2018) **16 €** (de janvier à décembre 2019)
 Enfant de 13 à 18 ans **12 €** (de septembre à décembre 2018) **19 €** (de janvier à décembre 2019)

Certificat médical : OUI NON

Nombre d'années de golf :

TARIFS : MOERDYK Anthony et CALMETTE Guillaume

COTISATION	Tarif mensuel par prélèvement (10 mois)		Tarif annuel	
	Montant	<input type="checkbox"/>	Montant	<input type="checkbox"/>
EDG 1 HEURE MEMBRE	36,00 €	<input type="checkbox"/>	350,00 €	<input type="checkbox"/>
EDG 1 HEURE NON MEMBRE	49,00 €	<input type="checkbox"/>	470,00 €	<input type="checkbox"/>
EDG 2 HEURES MEMBRE	52,00 €	<input type="checkbox"/>	500,00 €	<input type="checkbox"/>
EDG 2 HEURES NON MEMBRE	64,00 €	<input type="checkbox"/>	620,00 €	<input type="checkbox"/>
EDG TEAM MEMBRE	64,00 €	<input type="checkbox"/>	620,00 €	<input type="checkbox"/>
EDG TEAM NON MEMBRE	77,00 €	<input type="checkbox"/>	740,00 €	<input type="checkbox"/>

Règlement : Espèces Chèque CB

Prélèvements

J'autorise la SRGB à effectuer mes prélèvements tous les : 5 du mois 25 du mois

TARIFS : DESPINOY Eric

COTISATION	Tarif 1 ^{er} trimestre
EDG 1 HEURE MEMBRE	108,00 € (dont 88 € cours pédagogiques, 20 € frais de gestion et polo)*
EDG 1 HEURE NON MEMBRE	147,00 € (dont 91 € cours pédagogiques, 56 € frais de gestion et polo)*
EDG 2 HEURES MEMBRE	156,00 € (dont 136 € cours pédagogiques, 20 € frais de gestion et polo)*
EDG 2 HEURES NON MEMBRE	192,00 € (dont 136 € cours pédagogiques, 56 € frais de gestion et polo)*

* les cours pédagogiques sont à régler avec DESPINOY Eric et les frais de gestion à SRGB

Les cours se déroulent sur 3 trimestres

1^{er} trimestre : du samedi 8 septembre 2018 au samedi 15 décembre 2018*

2^{ème} trimestre : du samedi 2 février 2019 au samedi 20 avril 2019*

3^{ème} trimestre : du mercredi 24 avril 2019 au samedi 6 juillet 2019*

* Sous réserve de modification du calendrier sportif du club.



Pour toute inscription à une cotisation annuelle EDG le polo de l'EDG
Et l'accès au TI'PARCOURS jusqu'au 31 août 2019

OFFERT

Taille du polo	XS (4/5) ans	S (8) ans	M (10/12) ans	L (14/15) ans	XL (18) ans
----------------	--------------	-----------	---------------	---------------	-------------



Jeton de practice – Tarif préférentiel 1,50 € les 2 jetons (par jour par enfant maximum)

GOLF DE BOURBON
BP 39 – 97427 ETANG-SALE
Tél. : 02 62 26 33 39 – Fax : 02 62 26 38 40

DOCUMENTS A FOURNIR

- Le dossier d'inscription
 - La charte
 - La licence
 - Le certificat médical
 - RIB (pour les prélèvements)
 - 1 photo
- } (ces deux documents doivent être signés par le parent et l'enfant)

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné,
autorise mon enfant

à participer à l'Ecole de Golf du Golf de Bourbon pour l'année 2018/2019, ainsi que la publication de photos, d'utilisation du nom et de capture d'images.

Par ailleurs, j'autorise la Direction ou l'équipe du golf à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à mon enfant.

Signature de l'élève

Signature des parents

Merci de cocher vos souhaits

		ANTHONY			GUILLAUME			ERIC	
		1h	2h	team	1h	2h	team	1h	2h
MERCREDI	Matin								
	Après-midi								
VENDREDI	Après-midi								
SAMEDI	Matin								
	Après-midi								

CONTACTS

Accueil du Golf de Bourbon : 02.62.26.33.39

Ou contact@golf-bourbon.com

CHARTRE DE L'ECOLE DE GOLF

GOLF DE BOURBON 2018 - 2019

Cette chartre précise les droits et les devoirs des enfants et de leurs parents.

Elle sera signée en début de période et constituera le règlement interne de l'Ecole de Golf du Golf de Bourbon.

Régularité

Assister à la totalité des séances des périodes sauf raison majeure.

Prévenir en cas d'absence (le pro ou à l'Accueil).

Ponctualité

Etre ponctuel aux séances et ne pas partir avant le terme de chacune d'entre elle.

Correction

Avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité, ni au bon déroulement des séances. Lors de sa présence dans l'enceinte du club, ne pas perturber les activités régulières des autres golfeurs.

Respect

Respecter le pro, les bénévoles, le matériel de prêt, le parcours, ainsi que les espaces mis à leur disposition.

Tenue

Une tenue vestimentaire correcte est exigée : il est interdit de jouer torse nu, en débardeur, en short ou en jean. Le port du polo est souhaitable.

Important : L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.

Signature des Parents

Signature de l'Enfant